

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'EAU Indicateurs de performance P101.1, P102.1 et P108.3

Maître d'ouvrage : **COMMUNE D'AURIS EN OISANS**

Indicateur paramètres physico-chimiques

Année	NOMBRE DE PRELEVEMENTS	NOMBRE DE PRELEVEMENTS CONFORMES	TAUX DE CONFORMITE*
2014	11	11	100,0 %

Indicateur paramètres bactériologiques

Année	NOMBRE DE PRELEVEMENTS	NOMBRE DE PRELEVEMENTS CONFORMES	TAUX DE CONFORMITE*
2014	11	11	100,0 %

* pourcentage à utiliser uniquement pour les collectivités de plus de 5000 habitants ou les unités de production de plus de 1000m3/j

Indicateur de la protection de la ressource

Captages	D.U.P. - Date	Etat de la procédure	Indice pour la ressource *	Débit moyen (m3/j)
GILLARDE	17/10/2012	Procédure terminée (captage public)	60%	1

indicateur pondéré sur le débit pour la collectivité :

60,0 %

* voir règles de calcul au verso du document

Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement
Service public d'eau potable

Indicateurs de performance

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108,3)

Règles de calcul

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

	0 %	Aucune action
	20 %	Études environnementale et hydrogéologique en cours
	40 %	Avis de l'hydrogéologue rendu
<i>A renseigner par la collectivité</i>	50 %	Dossier recevable déposé en préfecture
	60 %	Arrêté préfectoral
<i>A renseigner par la collectivité</i>	80 %	Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100 %	Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté